

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MODIFICATION NUMÉRO 3 DU PLU-H

LANCEMENT DE LA CONCERTATION AVEC UNE RÉUNION PUBLIQUE LE MARDI 13 AVRIL

Afin de renforcer les dimensions environnementales et sociales de son Plan local de l'urbanisme et de l'habitat (PLU-H), la Métropole de Lyon a engagé une procédure de modification. Une concertation est organisée du 13 avril au 20 mai associant les communes, les habitantes et les habitants, les acteurs économiques et associatifs. Ils pourront exprimer leurs avis sur ses évolutions et formuler leurs propres propositions de modification. Au cours de cette concertation, deux réunions publiques sont prévues : mardi 13 avril et jeudi 6 mai.

La première réunion publique du mardi 13 avril, de 18h30 à 20h30, sera l'occasion de présenter cette modification n°3 du PLU-H, d'expliquer le processus de concertation et d'échanger avec les élus référents :

- Béatrice VESSILLER, vice-présidente Urbanisme et cadre de vie
- Renaud PAYRE, vice-président Habitat, logement social et politique de la ville
- Laurence BOFFET, vice-présidente Participation et initiatives citoyennes.

Elle sera à suivre sur <https://jeparticipe.grandlyon.com>

Béatrice VESSILLER, vice-présidente en charge de l'urbanisme et du cadre de vie : *« Il s'agit aujourd'hui de faire évoluer le PLUH pour une métropole plus solidaire et plus verte. Nous voulons mieux intégrer le développement de la végétalisation, le rééquilibrage de notre territoire, en termes de logement abordable notamment, et la préservation de nos biens communs. Cette concertation est un moment essentiel pour que les habitantes et les habitants puissent s'approprier la démarche et participer à l'évolution de ce document structurant. Le territoire métropolitain est notre espace commun, nous devons le repenser ensemble pour mener la transition solidaire et écologique. »*

Laurence BOFFET, vice-présidente en charge de la participation et des initiatives citoyennes : *« Cette concertation doit permettre à toutes et tous de s'exprimer sur cette modification. Malgré la situation sanitaire il sera possible d'y participer au travers de différents outils de dialogue dont la plateforme jeparticipe.grandlyon.com, mais aussi de réunions et ateliers en visioconférence. Et les échanges se poursuivront au-delà de ces 5 semaines au cours des futures évolutions du PLUH afin d'intégrer de nouveaux projets C'est ensemble que nous pourrons construire une métropole pour toutes et tous. »*

Cette modification n°3 du PLUH propose d'intégrer de nombreux objectifs :

- ✓ Développer les îlots de fraîcheur par la végétalisation ;
- ✓ Protéger nos espaces et nos ressources naturelles ;
- ✓ Renforcer le rééquilibrage territorial en matière de logement social, favoriser le développement urbain autour des gares et des axes forts de transport en commun ;
- ✓ Maîtriser le rythme des constructions, leur taille, leur hauteur et leur intégration dans les quartiers existants ;

Contact presse

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59

- ✓ Conserver les espaces agricoles et naturels des secteurs jusque-là dévolus aux extensions à vocation économique ;
- ✓ Maintenir l'activité économique dans le tissu urbain par la création de secteurs de mixité entre habitat et artisanat ;
- ✓ Réserver des emprises pour les équipements publics répondant aux besoins des habitants (écoles, collèges, gymnases...)
- ✓ Augmenter les protections sur des éléments patrimoniaux ou paysagers ;
- ✓ Favoriser les approches bio-climatiques et le confort d'usage des constructions, notamment sur les matériaux, l'énergie, la perméabilité des sols, mais aussi la taille des logements, les espaces extérieurs, les vues....

La concertation en pratique

Concertation du 13 avril au 20 mai. Le dossier de concertation est consultable dans les mairies de la Métropole et à l'Hôtel de la Métropole de Lyon ainsi que sur : <https://jeparticipe.grandlyon.com>

Pour participer, il est possible de déposer un avis ou formuler une proposition de modification du PLUH :

- Sur les cahiers mis à disposition en mairie et à l'Hôtel de la Métropole
- En ligne sur jeparticipe.grandlyon.com
- Par mail à concertationpluh-modification3@grandlyon.com
- Ou par courrier postal à la Métropole de Lyon

Deux réunions publiques seront à suivre sur <https://jeparticipe.grandlyon.com> :

- Le mardi 13 avril 18h30-20h30 : Présentation de la modification n°3 du PLU-H, explication du processus de concertation et échanges avec les élus référents :
 - ✓ Béatrice Vessiller, vice-présidente Urbanisme et cadre de vie
 - ✓ Renaud Payre, vice-président Habitat, logement social et politique de la ville
 - ✓ Laurence Boffet, vice-présidente Participation et initiatives citoyennes.
- Le jeudi 6 mai à partir de 18h30 : Poursuite des échanges sur la modification n°3 du PLU-H sous forme d'ateliers.

Prochaines étapes :

Automne 2021 : Enquête publique

Courant 2022 : Approbation

Contact presse

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59